



DEPARTEMENT
de la
HAUTE-MARNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance ordinaire du 14 décembre 2023



REF : 2023 / 080

Nombre effectif et légal
des Membres du Conseil
Municipal : 23

Nombre des Membres en
exercice : 23

Nombre des Membres
présents à la séance : 21

Nombre des votants
(présents + pouvoirs) : 23

L'an deux mil vingt-trois, le 14 du mois de décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la ville de JOINVILLE, assemblé en son lieu ordinaire - salle du Conseil Municipal en Mairie -, sous la présidence de M. Bertrand OLLIVIER, Maire, pour la tenue de la session ordinaire, en suite de la convocation faite par M. le Maire de ladite ville le 08 décembre 2023.

Présents : M. OLLIVIER - Mme JEAN DIT PANNEL - M. LAMBERT - M. BOZETTI - M. MULLER - Mme FION - M. ROZE - Mme HUMBLOT - M. NIVELAIS - Mme ROBERT - Mme HERAULT - M. TAILLANDIER - M. VIALANEIX - Mme CHOMPRET - Mme MARQUELET - Mme BRINGAND - M. LEGENDRE - M. NEVEU - Mme PRATBERNON - M. MATTERA - Mme PATIN.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer

Absents excusés :

*M. FLEURIGEON avait donné pouvoir à M. LAMBERT
Mme DI TULLIO avait donné pouvoir à M. le Maire*

Absents : NEANT

Mesdames HERAULT et PATIN ont été désignées pour remplir les fonctions de secrétaires de séance qu'elles ont acceptées.

OBJET : OUVERTURE DE CREDITS - CHAPITRE 040 et 041 - CESSION IMMEUBLE ESPACE EMPLOI SERVICES

Monsieur Michel LAMBERT, Adjoint au Maire, chargé des finances expose aux membres du Conseil Municipal que suite à la vente de l'espace emploi services à la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne pour 1'euro symbolique (délibération n°2023/056 du 06/10/2023), il est nécessaire d'ouvrir des crédits pour sortir ce bâtiment de l'état de l'actif et de prévoir un amortissement sur 30 ans ; il est donc proposé les ouvertures de crédits suivantes :

C / 204413 .01 chapitre 041 Section d'investissement – Subvention nature organismes publics-Projets infrastructures intérêt national

+ 138 207.87

SOIT UN TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 138 207.87 €

C / 21311.01 chapitre 041 Section d'investissement – Hôtel de Ville

+ 39 320.11

C / 21318.01 chapitre 041 Section d'investissement – Autres bâtiments publics

+ 1 481.59

C / 2135.01 chapitre 041 Section d'investissement – Installations générales, agencements, aménagements des constructions

+ 97 406.17

SOIT UN TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 138 207.87 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité :

🕒 **D'autoriser** les ouvertures des crédits désignés ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire de JOINVILLE, Bertrand OLLIVIER

